

29 Juin 2009

Présents : S. Barboux, L. Bonhomme, N. Capron, D. Devilliers, A. Fradet, V. Herledan, D. Humilière, L. Jullien, S. Legrand, G. Lhommet, E. Marchalant, H. Molines, S. Neveu, H. Pernot, B. Rousseau, C. Roux, S. Rochut.

Absents excusés : M. Chamaillard, B. Charleux, F. Chemla, V. Cabuil, M. Ethève, P. Mazurkiewicz, G. Prestat, P. Chaquin, S. Lavielle, C. Pepe, N. Stenou, L. Fensterbank, K. Boubekour.

1/ Information EFU :

- S. Barboux rejoint l'EFU pour prendre en charge le L2PC

- Il a été indiqué qu'Elisabeth Marchalant avait émis le souhait de quitter le service. Sa demande est actuellement traitée dans le cadre du mouvement interne avec de bonnes chances de réussite.

2/ Budget 2010 :

- Concernant les demandes de BQE, seules les deux premières ont été acceptées (osmomètre pour la plateforme de chimie générale et groupe de pompage pour la plateforme de chimie organique).

Nous espérons que les demandes complémentaires pourront être satisfaites dans le cadre du budget 2010.

- Concernant les demandes de postes, les deux postes de catégorie A présentées par la Licence et le Master et relatives l'ouverture à l'international et l'insertion professionnelle ne seront pas satisfaites. Il semble que ce type de poste ne puisse être délocalisé dans les départements de formation mais ces demandes pourraient être prises en compte dans le cadre de la DRI et de l'AFIP autour de projets à rediscuter.

Le poste de catégorie B demandé pour le parcours PC n'a pas non plus reçu d'accueil positif. Il est demandé de prendre en compte cette demande dans la fiche de poste à fournir pour le remplacement d'Elisabeth Marchalant.

Une discussion concernant la répartition des moyens administratifs entre les plate-formes et les départements de formation s'en est suivi avec pour conclusion l'idée d'examiner la mutualisation de certains moyens administratifs. L'UFR organisera cette concertation.

3/ Point sur la préparation de la rentrée:

Les inscriptions se déroulent en ce moment avec un nouvel outil d'inscription pédagogique, DBUFR et sur une procédure de rendez-vous. Ce nouvel outil devant permettre ensuite une gestion pédagogique plus délocalisée, une formation DBUFR sera proposée à la rentrée à tous les coordinateurs et responsables d'UE. Par ailleurs, une information sur les possibilités de Sakai est organisée au niveau du Master et sera encouragée par l'EFU de Licence.

Les dates des amphis de rentrée sont encore à définir pour le L2 et le L3. Elle est fixée le Lundi 7 Septembre à 9 heures pour le L3 PC.

4/ Point sur les modalités d'évaluation:

Les modalités d'évaluation ne devraient pas changer à la rentrée (les points de progression sont maintenus).

On rappelle que pour les activités en évaluation continue (écrit ou TP), un étudiant absent doit présenter un justificatif dans les 8 jours et demander à rattraper. S'il n'y a pas de

possibilité de rattrapage, il doit être excusé. Dans le cas d'absence trop répétées, une décision collégiale sera prise au cas par cas.

5/ Fonctionnement de l'EFU – heures d'APIC:

Afin de prendre en compte de nouveaux découpages des tâches au niveau de l'EFU, une proposition de redéfinition des fonctions des membres de l'EFU a été menée. Après discussion et amendements, la proposition suivante a été retenue :

Intitulé	Nbre d'heures 2008 – 2009	Nbre d'heures 2009 - 2010
Directeur	70	70
Directeur adjoint	20	20
Correspondant L2	10 + 50	50
Correspondant L3	10 + 50	50
Correspondant L2 PC	10 + 30	50
Correspondant L3 PC		
Correspondant L Pro		15
Chargé de la mobilité et des stages	80+10	40
Chargé de l'orientation et de l'insertion professionnelle		50
Chargé de la communication	10	20
Chargé de l'évaluation	20	20
Total	370	375

3 fois 65 heures d'APIC sont demandées par ailleurs pour les 3 nouvelles Licence Pro conduisant à un volume d'heure global pour la L-Pro identique à celui de 2008 – 2009. Il est noté que ce volume d'heures pour la LPro est très important rapporté au nombre d'étudiants et comparé avec celui de la Licence générale. Ce type de formations répond néanmoins aux objectifs de l'Université en matière d'insertion professionnelle et il faudra en tenir compte dans une éventuelle modification de la répartition des heures de décharge.

Afin d'assurer un travail d'équipe au niveau de la direction de la Licence, **il est créé un comité de direction comprenant la secrétaire administrative et les différents correspondants dans les parcours ou niveaux.** D'autres membres de l'EFU ou du conseil de département pourront être invités aux réunions de ce comité de direction.

La séance est levée à 18 heures